



Formation professionnelle pour les adultes

BP JEPS

Education à l'Environnement vers un Développement Durable

Devenez animateur de projets « éco-citoyens »



Les objectifs de la formation

- Faire de vous un **animateur** disposant de la **double compétence**, technique et pédagogique, spécialisé dans l'éducation à l'environnement.
- Vous former en 10 mois, à la **conception de projets**, à l'**animation d'actions pédagogiques** sur les thèmes de la nature et de l'écocitoyenneté.
- Préparer votre insertion professionnelle par une **intégration importante en entreprise** (près de 60% du temps de formation).



Les points forts de la formation

- Le CFPPA Nature, un établissement pilote engagé dans le **développement durable**
- Une formation assurée par une équipe de formateurs permanents et complétée par notre large **réseau d'intervenants professionnels** (GRAINE, Réseau des CPIE, Ligue de l'Enseignement 85...)
- Une **formation rémunérée** et **prise en charge** par la Région des Pays de la Loire et l'Union Européenne pour les demandeurs d'emploi (*dans le cadre du programme régional « VISA METIERS » 2018/2020 – sous réserve d'éligibilité et d'accord de financement*) (40€ de frais de dossier restant à la charge des candidats)



Les conditions

- Être âgé(e) d'au **minimum 18 ans**
- Donner satisfaction aux **Tests d'Exigence Préalables** à l'entrée en formation et au **test de recrutement du CFPPA Nature**
- Être titulaire d'une **attestation de formation relative au secourisme**, type PSC1, SST...
- Respecter **l'une** des conditions suivantes :
 - Être titulaire d'un des diplômes suivants : BAFD, BAPAAT, CAP Petite Enfance, AMP ou DEAES.
 - Être titulaire d'un diplôme de **niveau 4 minimum**
 - Être titulaire de toute **certification qualifiante (CQP) attestant de compétences à animer un groupe** quel que soit son champ d'intervention
 - Justifier d'une expérience bénévole, volontaire et/ou professionnelle de **200h dans le champ de l'animation**



**Une réponse adaptée
à votre projet professionnel
sur des métiers qui recrutent.**



Méthodes variées

- Une organisation pédagogique proposée sous forme **modularisée** avec différentes semaines thématiques (littoral, énergie, déchet, écologie urbaine...)
- Des **approches** et **méthodes** pédagogiques variées.
- Des **outils et équipements** au service de la formation comme la ferme pédagogique du lycée Nature.



Les contenus de la formation

Un diplôme organisé en **4 UC** (Unités Capitalisables) : 630 H en centre et 875 H en stage

Fonctionnement d'une structure d'animation

Connaissance du paysage institutionnel

Connaissance des principaux réseaux et structures de l'animation, de l'EEDD et de leurs partenaires

Fonctionnement d'une structure d'animation

Conception d'un projet d'animation en EEDD

Diagnostic de structure et de territoire

Définition d'objectifs en lien avec la politique de la structure

Elaboration d'un plan d'actions

Modalités d'évaluation du projet

Préparation d'une animation en EEDD

Connaissance des publics et de leurs spécificités

Prise en compte des enjeux du Développement Durable et de l'éducation populaire

Méthodologie de conception d'une séquence d'animation

Préparation des modalités d'évaluation de l'animation

Conduite d'une action d'animation en EEDD

Encadrement des activités dans le respect des valeurs de l'éducation populaire et du Développement Durable

Utilisation d'outils et techniques variés nécessaires à la mise en œuvre de l'animation (approche scientifique, ludique, artistique...)

Réglementation et règles de sécurité

Approche thématique des animations (déchets, eau, énergie, écocitoyenneté...)

Communication au sein et à l'extérieur de la structure d'animation

Communication orale avec différents partenaires (professionnels, grand public...)

Rédaction d'écrits professionnels



Validation de la formation

- **Validation du diplôme de niveau 4** selon le principe des **Unités Capitalisables (UC)**, avec certaines évaluations en situations professionnelles.
- Obtention du diplôme lorsque les **4 UC constitutives du BP JEPS spécialité "Education à l'environnement vers un développement durable"** sont acquises. Le bénéfice des UC acquises est conservé pendant 5 ans (le candidat peut représenter la ou les UC manquantes).

